



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Troisième concours du CAPES

Section : Langue des signes française (LSF)

Session 2021

Rapport de jury présenté par Laurent Duhaupas, président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Propos introductif | 3 |
| Données statistiques | 6 |
| Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES externe de LSF 2021 | 7 |
| I. Epreuve d'admissibilité : compréhension-restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments (session 2021) | 8 |
| 1. Définition générale de l'épreuve | 8 |
| 2. Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : compréhension-restitution | 8 |
| 3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : analyse de segments - | 12 |
| 4. Prestations des candidats | 17 |
| II. Épreuve d'admission : Mise en situation professionnelle (session 2021) | 22 |
| 1. Définition de l'épreuve | 22 |
| 2. Sujet et attentes du jury | 23 |
| 3. Prestations des candidats | 25 |
| 4. Recommandations du jury | 28 |
| ANNEXE : Sujet de l'épreuve d'admission | 37 |
| Bibliographie-Sitographie | 38 |

Propos introductif

En tant que président du jury, je tiens d'abord à adresser de chaleureux remerciements aux membres du jury pour leur engagement et leur rigueur déontologique.

Je remercie également l'ensemble des personnels impliqués auprès du jury pour l'organisation des épreuves du concours, et notamment :

- Madame la Provisoire et les équipes du lycée professionnel Lucas de Nehou de Paris, pour leur excellent accueil lors des épreuves d'admission ;
- la Délégation académique au numérique éducatif (DANE) de l'académie de Versailles pour son aide précieuse concernant les aspects techniques liés aux épreuves d'admissibilité ;
- les cadres et les gestionnaires de la Direction générale des ressources humaines et du Service inter-académique des examens et concours (SIEC) pour leur contribution essentielle, tout au long de l'année, à l'organisation des épreuves et pour la qualité de nos échanges.

Depuis 2010, les concours du CAPES de Langue des signes française (LSF) permettent de recruter à un haut niveau des professeurs qui pourront enseigner leur discipline à des élèves de collège ou de lycée général et technologique, soit comme première langue d'accès aux apprentissages, soit comme enseignement optionnel, notamment en lycée.

Pour la session 2021, deux postes pour le concours externe et un poste pour le Troisième Concours étaient offerts, comme lors de la session précédente. L'année a été marquée par le maintien des mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 et des différents variants. La session s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles et le jury a pu déclarer admis autant de candidats que le nombre de postes offerts aux deux concours du CAPES de LSF (concours externe et Troisième Concours) pour la session 2021. Félicitations aux lauréats de ces deux concours !

L'année 2020-2021 a également permis la réflexion autour de la rénovation des CAPES et la définition de nouvelles épreuves pour la session 2022 et les suivantes, conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>.

Quelle que soit la discipline concernée, les conditions d'inscription au CAPES évoluent. Elles sont

consultables sur le site *devenirenseignant* :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>

Le programme pour les sessions 2022 et 2023 du CAPES externe de langue des signes française est consultable sur le site « devenir.enseignant.gouv.fr » :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capes_externe/07/9/p2022_capes_ext_lsf_1404079.pdf

Des sujets « zéro » illustrant le format des épreuves 2022 sont également consultables en ligne :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Le rapport établi par le jury à l'issue de la session 2021 du Troisième Concours du CAPES de LSF présente les principales données statistiques ainsi que des analyses et des commentaires du jury sur les sujets proposés et les productions des candidats. Il vise à fournir aux futurs candidats une aide à la préparation et divers conseils. Compte tenu de la rénovation des concours du CAPES, le jury attire l'attention des futurs candidats sur le fait que, si les conseils d'ordre général restent d'actualité, les indications concernant le format spécifique des épreuves du CAPES 2021 sont désormais caduques.

La préparation du concours continue de nécessiter une consolidation des compétences linguistiques, aussi bien en LSF qu'en français, mais également un entraînement régulier aux différents exercices sur lesquels reposent les épreuves du concours.

Le site bilingue <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, dédié au CAPES de LSF et régulièrement enrichi, constitue un outil particulièrement précieux pour s'informer sur le concours. Il paraît, en outre, indispensable que les candidats se tiennent informés de l'actualité du monde éducatif, par la consultation régulière des sites institutionnels, notamment <http://www.education.gouv.fr/>, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> et <https://eduscol.education.fr/>, ou encore du site de l'Institut Français de l'Éducation (<http://www.ife.ens-lyon.fr/ife>).

Le jury encourage vivement les candidats malheureux lors de cette session, ainsi que ceux qui n'auraient pas pu se présenter au concours en 2021, à se réinscrire, après avoir vérifié qu'ils remplissent les conditions nécessaires pour le faire, et à préparer les épreuves en tenant compte du programme et du format des nouvelles épreuves. Les ressources disponibles constitueront une aide précieuse.

Bonne chance à tous les futurs candidats !

Le président du jury,

Laurent DUHAUPAS,
Inspecteur d'Académie –
Inspecteur pédagogique régional

Données statistiques – Troisième concours du CAPES

Nombre de postes à pourvoir : 1

Nombre de candidats inscrits : 6

Épreuve d'admissibilité :

Nombre de candidats absents : 3

Nombre de candidats non éliminés : 3 (soit 50% des inscrits)

Nombre de candidats admissibles : 3 (soit 100% des non éliminés)

Moyenne des candidats non éliminés : 09,04 sur 20

Moyenne des candidats admissibles : 09,04 sur 20

Barre d'admissibilité : 07,70 sur 20

Épreuve d'admission :

Nombre de candidats absents : 0

Nombre de candidats non éliminés : 3 (soit 100% des admissibles)

Moyenne à l'épreuve d'admission des candidats non éliminés : 10,47 sur 20

Total général (épreuve d'admissibilité + épreuve d'admission) :

Moyenne des candidats non éliminés : 19,50 soit (09,75 sur 20)

Moyenne du candidat admis : 21,74 (soit 10,87 sur 20)

Barre d'admission : 21,74 (soit 10,87 sur 20)

Nombre de candidats admis : 1

Tableau récapitulatif des épreuves du Troisième Concours du CAPES de LSF, session 2021

| ADMISSIBILITE | ADMISSION |
|---|--|
| <i>Épreuve écrite sur 20, coefficient 1</i> | <i>Épreuve orale sur 20, coefficient 1</i> |
| <p style="text-align: center;"><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une LS-vidéo</p> <p>2ème partie : analyse de segments</p> <p style="text-align: center;"><i>Durée de composition : 5 heures</i></p> | <p style="text-align: center;"><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p>1ère partie : analyse de document(s)</p> <p>2ème partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p style="text-align: center;"><i>Durée de préparation : 3 heures</i> <i>Durée de passation : 1 heure</i></p> |

ATTENTION modification des épreuves en 2022 : pour connaître les nouvelles modalités du concours, veuillez consulter l'arrêté du 25 janvier 2021 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

I. Épreuve d'admissibilité : Compréhension-restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments (session 2021)

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ». Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes, d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes :

- La restitution en français écrit ;
- L'analyse des segments.

Le coefficient total de l'épreuve est de 1.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : Compréhension-restitution

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/67/7/s2021_capes_externe_lsf_1_1394677.pdf

L'extrait vidéo est consultable à partir de ce lien :

<https://youtu.be/tgYlw9pS7gw>

Titre de la LS-vidéo : Expression artistique et expression faciale. Source : Le réveil de la poésie en langue des signes

Auteurs : L'HUILLIER Marie-Thérèse, LIENARD Jacques, CNRS

Source de la LS-vidéo : www.canal-u.tv

Date de diffusion : 2017

Durée de l'extrait vidéo : 05'16''

Locutrices présentes à l'écran : Marie-Thérèse L'HUILLIER et Chantal LIENNEL.

Remarques sur la LS-vidéo

Les éventuelles difficultés de la restitution pour cette vidéo peuvent être :

- La position légèrement de profil des deux interlocutrices, la LS-vidéo étant un dialogue entre les deux femmes.
- Certaines références culturelles communes aux deux femmes pouvaient ne pas être connues.
 - Le prénom-signé du metteur en scène d'*Antigone*, Thierry Roisin (4'56).
 - Le signe pour Antigone (3'41).

Cependant, il est rappelé aux candidats que l'appréhension de la culture sourde fait partie de la préparation au concours.

NOTA : LE JURY N'EXIGE PAS NECESSAIREMENT UNE TRADUCTION FIDELE DU DISCOURS DANS LE FOND ET LA FORME, MAIS UNE RESTITUTION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT, SELON UNE ORGANISATION DEFINIE PAR LE CANDIDAT.

Proposition de restitution

L'extrait proposé est un dialogue entre Marie-Thérèse L'Huillier et Chantal Liennel. Elles échangent sur leurs expériences respectives de metteur en scène et plus particulièrement de la place qu'occupe l'expression du visage dans une expression signée lors d'une prestation artistique. Elles analysent plus particulièrement l'expérience de Marie-Thérèse L'Huillier lorsque cette dernière a été sollicitée par le réalisateur du clip de la chanson de Florent Pagny, *Savoir aimer*.

L'extrait s'ouvre sur une photo en noir et blanc de Chantal Liennel datant de ses débuts en tant qu'actrice.

Chantal Liennel est la première à s'exprimer. Elle évoque deux adaptations différentes faites par l'une et l'autre. Marie-Thérèse L'Huillier demande quelle a été la réaction du public sourd lors de sa prestation avec une expression du visage neutre. Chantal Liennel répond que, aussi étonnant

que cela puisse paraître, elle croit qu'il ne l'a pas remarqué. Marie-Thérèse L'Huillier trouve ça curieux. Chantal Liennel de poursuivre en disant que son visage était sans expression, mais que l'important pour le public, d'après elle, était son propos, ce qu'elle jouait sur scène. Elle pense que l'expression du visage, on s'en fichait, le public comprenait très bien. Elle n'a pas remarqué que le public n'avait pas relevé son visage inexpressif.

Marie-Thérèse L'Huillier trouve cela curieux. Elle relate alors à l'inverse sa propre expérience. Elle commence ses propos en signant qu'elles ont toutes les deux vécu deux expériences différentes à la même période.

À cette époque, le réalisateur du clip de la chanson *Savoir aimer* du chanteur Florent Pagny lui demande de traduire le texte de la chanson en Langue des Signes. Elle accepte et se met à y travailler longuement « s'en aller...., à une inconnue qui passe».

La traduction de la chanson se poursuit et lorsque tout est parfait elle se filme de façon très précise et remet la cassette au réalisateur.

Florent Pagny vient la voir avec le réalisateur. Elle leur montre comment signer correctement « aimer, aimer,... s'en aller ». Il ne s'agit pas uniquement de faire le signe du passage d'une manière rapide et sèche, mais de le faire avec une certaine amplitude. Ils répètent, le travail de direction de Florent Pagny se déroule bien, le résultat est beau.

C'est alors que le réalisateur précise à Marie-Thérèse qu'il ne doit pas y avoir d'expression de visage, celui-ci doit rester inexpressif.

Immédiatement, elle imagine, non sans appréhension, la réaction de la communauté Sourde quant à cette traduction. Pour elle, il n'est pas envisageable de supprimer l'expression du visage et elle entame alors une discussion pour le convaincre. Elle lui donne comme argument que l'expression du visage fait partie intégrante de la grammaire de la Langue des Signes et qu'il était impensable de ne pas l'incorporer dans la traduction. Les échanges se poursuivent entre le réalisateur et Marie-Thérèse jusqu'à ce qu'elle décide de lui annoncer son retrait du projet, car elle ne souhaite pas du tout essayer les critiques de la communauté sourde. Elle sait que sa traduction n'est pas idiote. À ce moment-là une idée lui traverse l'esprit. Par chance, à la même période, elle travaillait à l'émission *L'oeil et la Main* en tant que rédactrice en chef. Elle propose alors au réalisateur la chose suivante : soit elle se retire du projet, soit le réalisateur l'autorise à filmer son travail de direction de Florent Pagny. Chantal Liennel souligne le fait que cela serait une preuve de son travail ce à quoi, elle répond oui, que c'est tout à fait l'idée.

Cela permettrait de montrer le travail de direction, de préparation, d'enseignement des signes, de répétitions au domicile du chanteur. Cela montrerait également tout son travail de traduction, de schématisation et comment Florent s'est approprié les différents éléments du travail. Lors du

making-off, elle a également pu expliquer toute l'importance de l'expression du visage, mais que le choix a été fait de la supprimer.

Elle a ainsi dû diriger Florent sans les expressions du visage.

Une fois le montage terminé, le travail sans l'expression du visage avait un beau rendu et était sublimé par l'éclairage de l'ampoule dans la mise en scène.

Le clip a été diffusé et a obtenu le premier prix aux victoires de la musique, le meilleur prix dès l'ouverture. Le lendemain matin, ce fut une véritable effervescence au sein de la communauté Sourde. Chantal trouve cela ridicule.

Lors d'une interview, Marie-Thérèse explique que Florent Pagny était surpris que les médias aient relayé le désaccord des Sourds et que cela nuisait à son image. Il avait confiance au travail de Marie-Thérèse. Elle a alors expliqué que les Sourds acceptaient mal le fait qu'un entendant puisse signer sans l'expression du visage. Les sourds ont fait la même chose lors des représentations de Antigone, dirigées par un metteur en scène entendant, ce que la communauté Sourde n'a même pas relevé. C'était ridicule.

Marie-Thérèse a expliqué tout ceci à Florent qui a été rassuré. Il l'a remerciée infiniment.

Elle précise ensuite que c'est difficile de faire évoluer les mentalités des personnes sourdes en termes de choix artistique quant à l'utilisation de l'expression du visage. Pourtant ce travail était beau finalement.

Elle a poursuivi son travail à l'occasion d'autres projets et a essayé de convaincre la communauté sourde d'un point de vue également linguistique. Mais le travail est long et encore aujourd'hui il n'est pas terminé.

Chantal Liennel ajoute très bien se rappeler qu'on lui a montré une émission dans laquelle Florent Pagny signait la chanson *Savoir aimer*. D'après elle, Thierry Roisin (le réalisateur) avait eu raison de son choix de se passer de l'expression du visage. En effet, si pour d'autres personnes cela ne fonctionne pas, pour Florent Pagny cela allait très bien. Il n'avait certes pas d'expression du visage, mais il n'était pas figé. Son regard accompagnait son corps en mouvement.

3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : Analyse de segments

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse linguistique du discours, d'en expliquer le fonctionnement – d'adopter un point de vue métalinguistique – tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.

Premier segment

De 00'29'' à 01'37'' Consigne : *Vous analyserez la manière dont les références aux personnes sont construites en LSF, à travers les signes et les prises de rôles, en comparaison du français.*

Le jury conseille une analyse sous la forme d'un tableau permettant de mettre en relation différents éléments.

| Personnes | Type de référence | Analyse contrastive LSF/français |
|---|---|---|
| 3 plans d'énonciation : I. Les interlocutrices 1) Marie-Thérèse L'HUILIER. 2) Chantal LIENNEL | Signes standards Je + TP + TS (début de séquence parallèlement toutes les deux) | Système anaphorique/cataphorique dans les deux langues : - en LSF : le réalisateur... il, pointage TP, Proforme, directionnel + emplacement de référence - en français : le réalisateur / pronoms : il, lui... Repérage de l'agent et du patient dans les deux langues par la direction du signe : - en LSF : verbes directionnels - en français : tournures passive/active (je demande/on me demande) |
| II. Personnes du récit | Nom-signé | |

| | | |
|--|---|--|
| <p>3) Florent PAGNY</p> | <p>TP Pointage regard + emplacement</p> | <p>Identification des personnes par les noms-signés : - en LSF (langue à dominante iconique) : nom-signé selon caractéristique personnelle + dactylologie du prénom écrit au besoin (biculturalité) FLORENT = BARBICHETTE + Labième</p> |
| <p>4) Le réalisateur</p> | <p>Signe standard</p> | <p>- En français (langue à dominante phonologique) : par tradition prénoms existants, du calendrier etc.</p> <p>Marque du genre : - En LSF : [HOMME ou FEMME + REALISATION] - en Français : « REALISATEUR-TRICE »</p> |
| <p>5) Communauté sourde</p> | <p>Communauté sourde « Personne morale » Emplacement global droite main plate</p> | |
| <p>III. Personnages de la chanson évoqués par M-T . L'HUILIER : 6) Femme 7) Autre</p> | <p>Femme Proforme impersonnel non spécifié</p> | <p>Forme impersonnelle de la chanson « Savoir aimer » de façon générale ne parle pas d'un homme et d'une femme en particulier, aucune référence personnelle spécifiée dans la chanson</p> <p>Tournures impersonnelles possibles dans les deux langues : - en LSF : [Proforme non spécifié] puis [Emplacement suspendu (souvent en haut)]. Cette indétermination peut être exprimée par l'utilisation du nom « une inconnue » comme c'est le cas dans la chanson. - en Français : « on » Français il-elle // LSF Proforme +FEMME ou HOMME</p> |

Propositions de restitution du segment 1

Le réalisateur lui demande de traduire le texte de la chanson en Langue des Signes. Elle accepte et se met à y travailler longuement « s'en aller..., à une inconnue qui passe ». La traduction de la chanson se poursuit et lorsque tout est parfait elle se filme de façon très précise et remet la cassette au réalisateur.

Florent Pagny vient alors la voir avec le réalisateur. Elle leur montre comment signer correctement « aimer, aimer... s'en aller ». Il ne s'agit pas uniquement d'exécuter les signes, mais de leur donner une certaine amplitude. Ils répètent, le travail de direction de Florent Pagny se déroule bien, le résultat est très beau. C'est alors que le réalisateur précise à Marie-Thérèse qu'il veut que le visage reste inexpressif. Elle imagine alors avec frayeur l'inévitable réaction de la communauté sourde face à ce choix.

Second segment

De 02'48'' à 02'55''

Consigne : *À travers une analyse détaillée de ce segment, incluant quelques comparaisons avec le français, vous vous intéresserez à la façon dont l'espace de signation est utilisé. Vous proposerez une ou plusieurs restitutions de ce segment en français.*

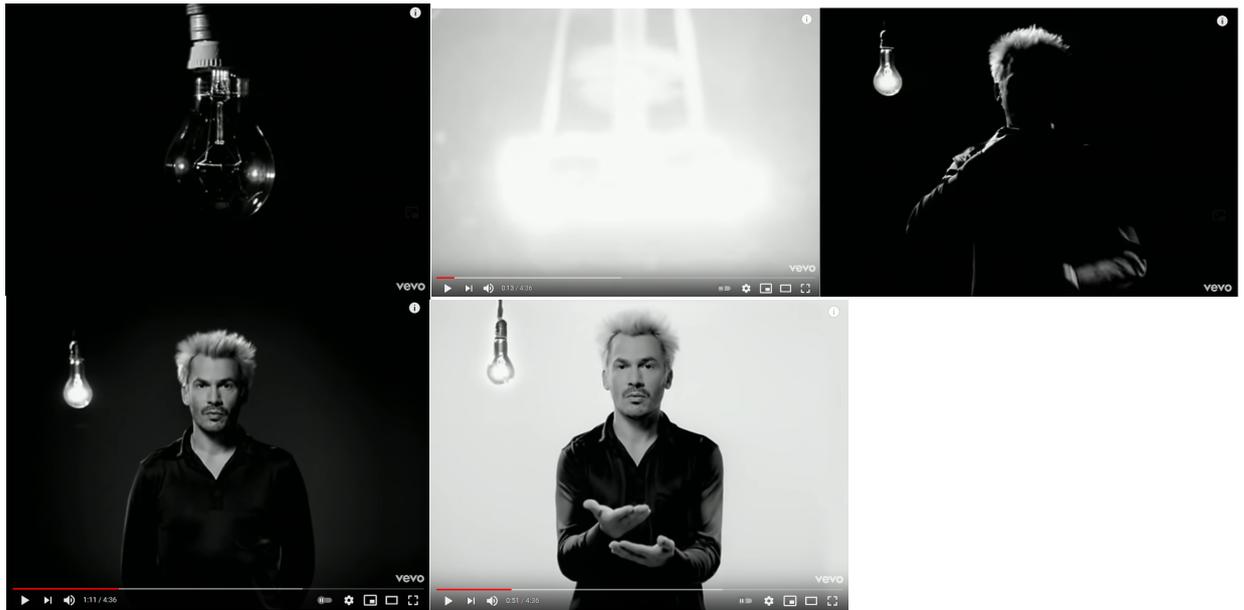
| Espace et emplacement paramétrique | Types d'unités linguistiques | Analyse contrastive LSF/français |
|--|---|--|
| <p>Dire le cadre et l'espace en français//en LSF Les LS décrivent les objets dans leurs rapports entre eux et dans l'espace réel en les disposant dans l'espace de signation.</p> <p>L'emplacement est à la fois lié à des contraintes physiologiques, phonologiques, morphosyntaxiques instituant une norme, mais aussi des libertés et variations linguistiques qui correspondent à des choix discursifs.</p> | <p>Unité lexicale [JOLI] Point de contact menton</p> <p>IMPASSIBLE+ emplacement visage et expression du visage <i>figée</i></p> <p>[OUI] [LUMIERE] [AMPOULE]</p> <p>[SOMBRE-CLAIR] Ou [EXPLOSION] [DIFFUSION]</p> | <p>Fonctionnement général et exemple particulier du segment : En LSF la syntaxe est spatiale. La lumière sur le visage est évoquée de façon iconique et de façon analogique à la réalité une image perçue dans un cadre, avec des objets matériels ou abstraits placés dans ce cadre. On observe ici un encadrement de structure [JOLI...JOLI] et un encadrement d'espace autour du visage qui relèvent de choix discursifs, ou de ce qu'on pourrait qualifier de style. Des signes qui peuvent être faits à d'autres emplacements sont assignés à ce cadre restreint autour du visage, car c'est justement l'objet de la discussion et du parti pris esthétique.</p> <p>En français, le rapport entre les éléments du discours se traduit par des unités lexicales qui se succèdent dans une syntaxe linéaire. Le lien établi entre visage inexpressif et lumière peut être rendu par des mots comme ÉCLAIRER, BAIGNER, ILLUMINER, + complément d'objet direct immédiat ou JAILLISSAIT <u>sur</u> ce visage.</p> |

| | | |
|--|---|---|
| <p>Cadre de signation Emplacement près du visage comme pour suggérer que l'absence d'expression faciale se trouve palliée par l'expression artistique du jeu de lumière.</p> | <p>[JOLI, ÇA]+ expression de modalisation de la locutrice (Les regards furtifs portés sur certains signes sont peu ou pas perceptibles du fait de la position de profil)</p> | <p>Contrainte articulatoire : En LSF, la contrainte articulatoire est liée à l'articulation dans l'espace des mouvements des membres, du buste de la tête etc. le signe [JOLI] se trouve ainsi contraint par sa position en contact avec le menton alors que d'autres signes sont potentiellement moins contraints. En français la contrainte articulatoire est liée à la phonation et à la structure linéaire du signifiant.</p> <p>Localisation des unités lexicales : En LSF, les unités lexicales subissent des contraintes d'iconicité : par exemple le signe AMPOULE pourrait être exécuté dans l'autre sens et plus bas s'il s'agissait d'une ampoule de lampe de chevet. En français, l'ampoule est forcément générique si on veut qualifier l'ampoule et préciser sa position, on a recours à des unités lexicales supplémentaires telles que les adjectifs qualificatifs, les adverbes ou les prépositions.</p> <p>Si les prépositions existent en LSF, elles sont largement moins utiles qu'en français du fait de l'efficacité des langues visio-gestuelles à préciser la topologie des lieux. On pourrait justifier une traduction en français recourant à des prépositions telles que « juste à côté », « tout proche de » pour décrire la position de la lumière par rapport au visage.</p> <p>Le prédicat en LSF et en français dans le cadre de la description d'un espace : Pour comparer deux langues, il est plus juste de parler de fonction que de nature, puisque la nature des unités linguistiques remplissant des fonctions équivalentes dans l'énoncé va varier d'une langue à l'autre. Ainsi en LSF on n'a pas d'auxiliaire être précédent l'attribut d'un sujet, par contre comme en français, on dispose</p> |
|--|---|---|

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>d'unités équivalentes remplissant la même fonction de prédicat.</p> <p>Ainsi dans le segment :</p> <p>En LSF : NATURE : [Joli (Unité lexicale qualificative), oui (Unité lexicale affirmative)] [visage (unité lexicale nominale), impassible structure qualificative transfert taille-forme] FONCTION : [Joli, oui] (Prédicat), visage impassible (Sujet)</p> <p>Pour le segment proposé, joli se rapporte à la fois au visage et à la lumière ; le resserrement de l'espace et l'encadrement de la proposition par la répétition de joli se justifie d'un point de vue sémantique et syntaxique.</p> <p>En français si l'on fait une analyse en termes de NATURE : C'(pronom démonstratif) était (auxiliaire ou copule) joli (adjectif qualificatif), ce (déterminant démonstratif) visage (nom) inexpressif (adjectif qualificatif). FONCTION : C'(sujet) [était joli] (Prédicat), [ce visage impassible] Sujet.</p> |
|--|--|---|

L'espace de signation de ce segment est assez resserré puisqu'il est effectué à droite à hauteur du visage de Marie-Thérèse L'Huillier. Elle semble reproduire la scénographie du clip, visible sur la photo au début de l'extrait. Le paradoxe de cet extrait est que le visage de Florent Pagny est sans expression, figé, et toutes les expressions faciales de Marie-Thérèse se concentrent sur la forme de l'ampoule et la façon dont elle éclaire l'image de manière vive.

Elle signe tout d'abord /lumière/ puis signe l'ampoule en donnant sa forme. Le signe « les deux poings qui se rejoignent » laisse penser à la lumière qui s'éteint puis qui réapparaît avec le signe /dispersion/ ou étendue de lumière.



Le clip confirme la possibilité d'interprétations multiples, en effet, l'image 2 tout au début du clip peut suggérer une « explosion », les autres plans peuvent accréditer l'hypothèse d'un jeu de clair-obscur.

Enfin, les sous-titres sur le document d'origine proposent un autre choix de traduction :
« Ce visage figé était éclairé d'une ampoule puissante à l'écran apportant une esthétique supplémentaire ».

Propositions de restitution du segment 2

Proposition 1 : Oui, c'était beau de par le visage ainsi figé, et la lumière de l'ampoule qui jaillit après l'obscurité et qui se disperse dans l'espace tel un nuage.

Proposition 2 : Le visage sans expression et ce jeu de « clair-obscur », rendu par la présence de l'ampoule donne un effet d'une grande beauté.

Proposition 3 : Le visage sans expression, la présence de l'ampoule qui s'éteint et se rallume en diffusant une lumière, accentue encore la beauté de l'image.

4. Prestations des candidats

Pour le Troisième Concours, la moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution est de 09,04 sur 20, les notes des trois candidats non éliminés s'échelonnent entre 07,7 et 11,14.

4.1 Compréhension-restitution

Remarques générales:

Les prestations des candidats témoignent d'une compréhension globale de la LSF visiblement correcte et d'une certaine maîtrise du français. Malgré quelques imprécisions, la plupart des candidats restituent correctement le sens de la LS-vidéo. Des maladresses ou incorrections sont relevées, sans qu'elles entravent la compréhension générale. La différence entre les candidats se fait essentiellement sur la compréhension fine et la restitution de détails, ainsi que sur la qualité d'expression en français. Les candidats sont invités à soigner leur écriture de sorte à être bien compris.

| Propositions intéressantes | Commentaires du jury |
|--|--|
| Courte introduction de contexte Une introduction permettant de contextualiser l'extrait est proposée. | Bien qu'une telle introduction ne soit pas obligatoire, elle témoigne d'une bonne appréhension de la situation de communication et participe de sa compréhension. |
| Plan visible et fidèle au discours d'origine : Plusieurs candidats se sont appuyés sur l'organisation du texte pour structurer leur restitution en deux parties. | Le jury conseille de faire apparaître la structuration en recourant à des alinéas de sorte à créer des paragraphes. |
| Maladresses ou erreurs | Corrections ou conseils du jury |
| Propositions multiples de restitution en première partie d'épreuve | Une seule proposition est requise dans cette première partie d'épreuve, le candidat doit choisir celle qui lui paraît la plus pertinente. Dans cette partie de l'épreuve, les candidats n'ont pas à justifier leur choix par des explications ou des synonymes entre |

| | |
|--|---|
| <p>Contre-sens : Plusieurs candidats n'ont pas compris certains propos de Chantal Liennel : ce n'est pas Chantal Liennel qui n'a pas remarqué l'absence d'expression du visage des acteurs, mais le public sourd.</p> <p>Deux candidats n'ont pas compris qu'il y avait un changement de situation d'énonciation dans le passage où Marie-Thérèse L'Huilier explique que « l'interprète » de la chanson rencontre une femme. Les deux candidats ont écrit que c'est Marie-Thérèse L'Huilier qui rencontre une femme. (0'54).</p> <p>De nombreux candidats n'ont pas compris (0'32) que ce n'est pas Marie-Thérèse L'Huilier qui vit deux situations en parallèle, mais bien elle et Chantal Liennel qui connaissent deux expériences différentes à la même époque.</p> <p>Confusion ou lexique inconnu :</p> <p>Le signe /rédacteur en chef /n'est pas connu des candidats.</p> <p>Un candidat écrit calme pour le signe /être rassuré/.(4'04)</p> <p>Expressions maladroites, incorrectes ou inappropriées :</p> <p>On relève dans une copie « en jettent plein la vue » qu'on pourrait remplacer par « impressionnent », ou encore « casser l'image » à quoi on pourrait substituer « ternir l'image ».</p> | <p>parenthèses, par exemple :</p> <p>Chantal Liennel signe « je pense que le public (pointage manuel très rapide) ne l'a pas remarqué ». Chantal Liennel répond à la question de Marie-Thérèse L'Huilier sur la réaction du public lors d'une représentation avec des acteurs sourds qui jouaient sans expression du visage.</p> <p>Le repérage des actants nécessite de porter une plus grande attention aux pointages et au regard, ainsi qu'aux structures de transfert.</p> <p>Le proforme [<i>main plate</i>] exécuté par les deux mains symétriquement est en fait un déictique désignant respectivement les deux interlocutrices : Marie-Thérèse L'Huilier et Chantal Liennel.</p> <p>Un niveau de langue correct est attendu : le langage familier doit être évité, sauf s'il émane de l'auteur du texte.</p> <p>Le jury conseille aux candidats de continuer à enrichir leur langue par la fréquentation de discours variés en LSF de bonne tenue.</p> <p>Concernant le français, une pratique régulière de la lecture permet d'enrichir son expression.</p> |
|--|---|

4.2 Analyse de segments

Aucun candidat n'a réalisé l'exercice dans son intégralité. La consigne demande en outre de procéder à des comparaisons avec le français.

- Un seul candidat s'est conformé à cette demande.
- Un autre a essayé de donner quelques exemples dans un tableau, mais de façon peu explicite.

| Propositions intéressantes | Commentaires du jury |
|--|--|
| Précision de l'analyse et des termes employés : | Le jury salue l'utilisation de termes linguistiques corrects et faisant référence à des modèles théoriques maîtrisés. Même s'il ne s'agit pas d'un travail scientifique, le jury apprécie la maîtrise de termes adéquats, qui ne sont pas forcément des termes savants, mais doivent être clairs et précis, il souhaite évaluer la maîtrise de la description linguistique en français ainsi que les qualités pédagogiques des candidats. |

| Maladresses ou erreurs | Corrections ou conseils du jury |
|--|---|
| <p>Imprécisions de la description linguistique Aucun candidat n'a relevé toutes les personnes nommées dans le segment (Chantal Liennel n'a été référencée par aucun candidat).</p> <p>Absence de référence au <i>time code</i>.</p> <p>La description linguistique s'est souvent limitée à deux paramètres : la configuration et le regard.</p> <p>Absence de réponse à la consigne Certains candidats ont juste « décrit » les différents éléments signés par Marie-Thérèse L'Huillier (référence à la photo en noir et blanc) sans aborder la question de l'espace de signation.</p> <p>Maîtrise insuffisante du français Très peu de propositions de restitutions en français ont été faites. Le français n'est pas toujours bien maîtrisé, ce qui rend l'analyse confuse.</p> | <p>Il s'agit ici d'un transfert de personne (TP)</p> <p>Certains candidats ne précisent pas à quel moment de la LS-Vidéo ils font référence, alors qu'ils pourraient mentionner le <i>time code</i> de l'unité linguistique qu'ils décrivent.</p> <p>Les paramètres linguistiques sont parfois décrits de façon peu précise ou lacunaire. Il convient de qualifier les mouvements et de déterminer plus précisément les parties du corps ou du visage impliquées.</p> <p>On ne peut que recommander une lecture attentive de la consigne</p> <p>Le jury conseille aux futurs candidats de préparer en français l'expression de la comparaison et la description linguistique.</p> |

II. Épreuve d'admission : mise en situation professionnelle (session 2021)

ATTENTION modification des épreuves en 2022 : pour connaître les nouvelles modalités du concours, veuillez consulter l'arrêté du 25 janvier 2021 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013 précise que les deux épreuves d'admission « *comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ».

Concernant l'épreuve de mise en situation professionnelle, il est précisé que « *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. Une première partie, en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation/10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique,*

suivie d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix. »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

Le coefficient total de l'épreuve est de 1.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut pour l'exposé et l'entretien. Le choix du français requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat aux membres du jury, si ces derniers sont sourds. Le choix de la langue n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

2.1. Présentation du sujet

Le sujet proposé pour cette session 2021, présenté en annexe, est disponible sur le site dédié aux concours du CAPES de LSF : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, rubrique « Sujets » puis « année 2021 ».

Le sujet est composé de deux documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence :

Document A : séquence vidéo *Deaf pa What ?, Typiquement Sourd. Quoi ?*, de Joël Liennel extraite du spectacle enregistré à IVT au Château de Vincennes en mars 1990 (durée : 2 minutes 47).

Consultable sous le lien : <https://youtu.be/Z2RWW18HkR8>

Document B : document iconographique, photographie en couleurs issue du dossier de diffusion du spectacle « *Le petit Prince* », d'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry (Gallimard, 1945), présenté à l'IVT. Aquarelles Marion Rivolier.

((Pour information, lien vers le site d'IVT pour consulter le dossier de diffusion du spectacle : <http://ivt.fr/tournees/le-petit-prince> - mots-clés : dossier / diffusion / IVT / Petit Prince.))

2.2. Attentes générales du jury

Le candidat doit montrer :

- Qu'il présente des qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait analyser des documents, expliquer une intention, présenter et justifier une proposition, repérer les points communs entre différents documents ;
- Qu'il repère une ou plusieurs thématiques et élabore une problématique ;
- Qu'il possède des capacités de synthèse ;
- Qu'il est capable de mobiliser des connaissances générales en lien avec le sujet ;
- Qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline en collège et en lycée ;
- Qu'il a commencé à réfléchir à des pistes de travail possibles ;
- Qu'il est attentif à la diversité des besoins des élèves et aux aides qu'il peut apporter à chacun d'eux ;
- Qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline, aux croisements possibles avec d'autres enseignements et aux projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un établissement du second degré ;
- Qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les questions et les réactions du jury et de porter un regard critique sur ses propositions.

Le jury attend une présentation structurée dont le plan est annoncé : introduction, énoncé de la problématique, annonce puis développement des différentes parties et une conclusion-ouverture.

Attentes concernant la présentation des pistes pédagogiques :

- Choix niveau, L1 ou L2
- Entrée culturelle / axes
- Sous-thème choisi
- Séquence / nombre de séances / volume horaire approximatif
- Compétences langagières travaillées
- Choix des activités
- Réflexion sur l'interdisciplinarité
- Progression pédagogique visée
- Mise en place pratique
- Matériel utilisé
- Modalités de travail envisagées
- Évaluations formative/sommative

2.3. Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Lors de la première partie, le candidat doit idéalement être en mesure de présenter le dossier, sans paraphraser ou se cantonner à une description linéaire des documents. On attend de lui qu'il soit en mesure de présenter les principaux éléments factuels, sans dispersion, pour ensuite passer à des éléments relevant davantage de l'implicite, lui permettant ainsi de dégager une problématique qui articule les grands axes des trois documents.

2.4. Exemples de questions posées par le jury

- Pour la première partie de l'épreuve :

- Si le candidat ne les a pas mis en évidence : quels sont les points communs et les différences entre ces documents ?
- Quelle est votre interprétation personnelle de ces documents ?

- Pour la seconde partie de l'épreuve :

- Votre proposition pédagogique est-elle destinée à des élèves en L1 ou en L2 ?
- À quel niveau de classe votre proposition pédagogique serait-elle adaptée ?
- Les documents pourraient-ils faire l'objet d'activités adaptées au collège ? Pourquoi ?
- Pourquoi avez-vous choisi ce niveau en référence au programme ?
- Comment envisageriez-vous un travail en interdisciplinarité ? Avec quelle(s) matière(s) ? Et avec quel(s) objectif(s) ?
- Comment articuleriez-vous le travail collectif en classe et le travail individuel à la maison ?
- Comment envisageriez-vous l'évaluation en fin de séquence ?

3. Prestations des candidats

Les candidats ont parfois eu des difficultés à poser une problématique claire. Les différences entre les documents ont été plutôt bien repérées ; en revanche, la mise en évidence des points communs a été plus incertaine. Rappelons que toute interprétation des documents est recevable dès lors qu'elle est justifiée par le candidat. Les interprétations personnelles sont donc les bienvenues pour peu qu'elles soient appuyées sur des indices linguistiques ou iconographiques.

Le vocabulaire pédagogique et didactique a été mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.). Le jury regrette encore une connaissance trop superficielle des programmes.

Lorsqu'un candidat sait rebondir en utilisant certaines données auxquelles il n'avait pas forcément pensé durant sa préparation, cela génère des échanges intéressants avec le jury et confirme la capacité du candidat à remettre en question ses propositions initiales.

Tous les candidats ont choisi de rester debout durant toute leur prestation. Certaines prestations ont été menées en français lors de la deuxième partie. Le jury rappelle que, quand le choix du français est fait avant l'épreuve, toute question posée par le jury, qu'elle soit en français ou en LSF, exige une réponse en français. Ceci ne signifie pas pour autant que certains exemples en LSF ne puissent pas être donnés.

Certains candidats n'épuisent pas le temps imparti malgré les encouragements du jury à ajouter quelques remarques complémentaires. Certains complètent leur présentation quand ils se rendent compte qu'il leur reste du temps.

Les programmes pour le collège et le lycée doivent être connus, notamment les « entrées culturelles », les « axes » et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, afin de pouvoir proposer des pistes pédagogiques cohérentes par rapport aux textes officiels.

Exemples de productions des candidats

Des remarques et recommandations du jury sont publiées en LS-vidéo sous le lien : https://youtu.be/_LdANW4ifXw

| Points intéressants | Points à améliorer |
|---|---|
| Le titre du DVD a été signé en ASL, puis en LSF. | La plupart des candidats ont émis une problématique dans leur première partie, mais ils oublient d'y répondre à la fin de leur présentation. |
| Les candidats connaissaient les signes des personnes citées dans la vidéo. Il est rappelé que les signes des personnages historiques à connaître pour le concours sont sur le site du CAPES de LSF. | Durant l'entretien, les candidats se doivent d'être réactifs aux questions du jury. Les réponses trop laconiques ne sont pas souhaitables. Il faut faire preuve de réflexion argumentative et développer ses idées. |
| Un candidat a fait une proposition d'EPI construite, réaliste, avec une réelle réflexion de complémentarité entre les matières. | Il est préconisé d'être autonome dans la gestion du temps octroyé pour l'exposé (montre non connectée, réveil, chronomètre). |

| | |
|--|--|
| <p>Évaluations : un candidat a fait des propositions très détaillées avec une approche formative d'une part, puis sommative / avec des consignes et des exercices très précis tant dans l'organisation matérielle, de durée et de lieux que dans les objectifs à atteindre.</p> | <p>Un candidat a dit trois fois qu'il n'y avait pas de consigne. Il est primordial de connaître les attentes liées aux épreuves.</p> |
| <p>Un candidat a fait une description très intéressante du document iconographique « le Petit Prince » : la personne assise représente le Petit Prince, la personne debout est celle qui part en voyage, l'amas de pierres est un chemin d'aventure, de difficultés à surmonter, avec une possible référence mythologique à Sisyphe, miroir entre la société actuelle et la scène présente sur le document, suggérant un message caché, imaginaire en lien avec la réalité, chemins semés d'embûches, construction identitaire, avenir d'adulte.</p> | <p>Il est rappelé qu'il s'agit d'un concours national. Les candidats se doivent d'avoir la bonne distance face au jury, une attitude adulte et exemplaire. Il n'est pas acceptable d'essayer d'établir une relation de complicité avec le jury ou d'avoir des propos déplacés à son égard.</p> |
| | <p>Plusieurs candidats ont émis des pistes de travail en classe en binôme ou trinôme, sans pour autant justifier leur choix / il s'agit de convaincre le jury du bien-fondé de ces choix et de leur utilité dans les apprentissages.</p> |
| | <p>L'espace de la classe doit être clairement décrit et les explications pédagogiques qui s'en suivent doivent respecter cet espace au sein de l'espace linguistique de signation.</p> |
| | <p>Le signaire utilisé doit être rigoureusement précis ; l'iconicité est, certes utile, mais elle ne doit pas pallier un manque de vocabulaire.</p> |

4. Recommandations du jury

Le jury n'attend pas de réponses uniques et convenues qui seraient les « bonnes réponses », mais une réflexion personnelle argumentée à partir des éléments prélevés dans les documents.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques permettant aux candidats de se tenir informés des réformes ou des évolutions en cours.

Un entraînement préalable à l'exposé oral en temps limité doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles en adéquation avec les exigences de l'épreuve, mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel.

4.1. Proposition d'analyse des documents et pistes de réflexion

L'analyse préalable des documents permet en général d'en faire une meilleure interprétation.



Document A :

Séquence vidéo extraite du DVD *Deaf-Pa, What? (Typiquement Sourds. Quoi?)* Spectacle enregistré à IVT au Château de Vincennes en mars 1990.

Proposition d'analyse de la structure du document LS-vidéo.

| | |
|---|---|
|  | <p>Les deux personnages apparaissent d'emblée clairement opposés tels l'Auguste et le clown blanc, ce dernier, à droite sur l'image, évoque un [ORDRE] à suivre.</p> |
|  | <p>Le second à gauche debout et toujours de connivence avec son public français parle davantage de [CONFUSION (BAZAR)].</p> |
|  | <p>Souvent sur le mode provocateur, humoristique, comme ici où il imite le public français venu l'écouter.</p> |
|  | <p>On comprend rapidement que la confusion à laquelle il fait allusion tient essentiellement à la langue des signes (ASL/LSF) il regarde ses mains comme instruments de cette langue... dont il se demande comment l'apprendre.</p> |

| | |
|---|--|
|  | <p>Au passage on remarque la présence d'ASL dans son discours ici ([HOW]/puis [COMMENT]).</p> |
|  | <p>C'est bien d'[HISTOIRE] de l'ASL qu'il va être question en lien avec la LSF.</p> |
|  | <p>Tenant son rôle de trublion, le petit caché derrière le grand nous somme de ne pas prêter attention à ce qui est signé.</p> <p>Le jeu comique entre les deux est lancé quand il se fait prendre. Chaque fois, il exhorte les spectateurs à se détourner de son acolyte et à dormir par exemple.</p> |
|  | <p>Le grand finit par lui ordonner de [S'ASSEOIR] On remarque au passage le paramètre manuel ([pouce-index] au lieu de [pouce - auriculaire]). L'ASL prend place dans cette unité lexicale. Cela ne nuit pas à la compréhension.</p> |
|  | <p>ici [CLERC] ; [BIEN AVANT] Il parvient à commencer son propos historique « beaucoup pensent que c'est Laurent Clerc qui a été à l'origine de l'ASL, alors que bien avant lui aux USA... »</p> |

| | |
|---|--|
|  | <p>On voit qu'il cherche son signe « île ». Il se trompe régulièrement de configuration (I... ÎLE / « ILL »).</p> |
|  | <p>Le grand se tourne vers son camarade qui le corrige et ne se prive pas de se moquer de sa façon de signer.</p> |
|  | <p>[SIGNER COMME UNE PATATE]</p> |
|  | <p>Poursuivant son explication la grande figure en retournant sa main gauche paume vers le public évoque l'Amérique du Nord, le pouce évoquant la Floride, il place New York et indique à côté de New York un point.</p> |
|  | <p>On remarque qu'usuellement le locuteur de LS ne se préoccupe pas de figurer les choses pour son interlocuteur et qu'il se contente de placer la « carte » face à lui, comptant sur son auditoire pour opérer le retournement.</p> <p>L'île en question est vraisemblablement l'île de Martha's Vineyard, connue pour avoir hébergé à l'époque une importante communauté de sourds isolés.</p> |

| | |
|---|--|
|  | <p>[DEAF] (<i>ASL</i>) ; [SE MARIER] De nombreux sourds, poursuit-il, se marièrent entre eux, ils signaient entre eux.</p> |
|  | <p>[GALLAUDET] ; [NAVIGUER] On remarque aussi la façon de signer « naviguer » avec deux mains plates.</p> |
|  | <p>[DAY] (jour en <i>ASL</i>)</p> <p>Gallaudet se rendit à Paris où il rencontra Laurent Clerc qui l'aidera à créer une école en Amérique. Le voyage de retour dura 44 jours (Signé en <i>ASL</i> « DAYS »).</p> <p>Ils créèrent l' [ASSD] (American School for the deaf) dans le Connecticut abrégé [C.O.N.N] où se retrouvèrent les sourds de l'île évoquée plus haut.</p> |

Quelques pistes de réflexion sont proposées telles que :

- La rencontre avec l'autre
- L'interculturalité
- La culture sourde et l'humour
- L'histoire des sourds français et américains
- L'amitié entre les peuples
- Le théâtre sourd national et international (festival Clin d'œil, IVT et autres troupes locales).

Document B :

Photo issue de la représentation théâtrale donnée à l'IVT du *Petit Prince*



Des pistes de réflexion sont évoquées :

- Contraste entre le bleu de la planète le noir du fond et le beige/marron clair des pierres
- Fluidité de l'eau (mer et fleuves) / dureté des pierres
- Répétition de formes cercle de la planète et de la lumière au pied du petit prince
- Idée de voyage
- Idée de rencontre et d'amitié
- Liberté
- Mouvement
- Montagne à gravir (référence possible au mythe de Sisyphe, parallèle avec le combat pour la reconnaissance de la LSF, sans cesse à (re-)conquérir ou la rencontre sourds-entendants toujours à réinventer.

Mise en relation entre les deux documents

- Éléments de description :

- Représentation théâtrale ;
- Lieu de représentation : IVT (Château de Vincennes et Chaptal) avec du public ;
- Arts visuels ;
- Décor reflétant des éléments géographiques, des références historiques et littéraires ;

- Deux protagonistes de sexe masculin ;
- dont l'un assis et l'autre debout ;

- Échos :

- L'idée de voyage, d'aventure
- La confrontation à l'autre, à la différence
- Dialogue interculturel
- La dimension mondiale / nationale de la culture (sourde ou entendante)

Exemples de liens avec les programmes

| Niveau de classe 5e L1 | Terminale L1 |
|--|--|
| <p>Entrée culturelle : regarder le monde, inventer le monde.</p> <p>Imaginer des univers nouveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir la littérature sourde en mettant en évidence les aspects culturels - Apprécier le pouvoir de reconfiguration de l'imagination et s'interroger sur ce que les LS-vidéos et les images apportent à notre perception de la réalité. | <p>Entrée culturelle : thématique 1 émancipations</p> <p>Axe 1 Langues des signes : identité et attachement culturel</p> <p>Réflexion sur l'attachement de la communauté sourde à certains personnages ou lieux emblématiques, liés à une histoire faite de réalité et de mythes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les liens privilégiés entre les États-Unis d'Amérique et la France dans l'histoire des sourds ? Quel en est l'héritage culturel, linguistique, éducatif...aujourd'hui ? |

Autres problématiques possibles :

Comment la rencontre de l'autre différent de soi concourt-elle à l'enrichissement ?

Que peut-on attendre de l'autre ?

Comment altérité et identité se conjuguent-elles ?

4.2. Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Des recommandations en LS-vidéo sont publiées sous le lien : <https://youtu.be/aNAr98QAWX0>

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2), mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

La deuxième partie permettra de mettre en relation la créativité en matière de mise en œuvre d'un projet pédagogique, en adéquation avec les niveaux de classe annoncés et les programmes. Le candidat devra faire preuve de recul sur sa prestation le jour de l'épreuve ; il doit pouvoir réagir de façon professionnelle aux questions et remarques du jury, sans être trop déstabilisé lors des échanges dans le cadre de questions non préparées.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et donner lieu à des échanges avec le jury au sujet de la démarche pédagogique, ou sur un point didactique plus pointu du scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait aucune séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportés à un moment de l'apprentissage.

Le jury conseille de choisir une ou deux possibilités et de les développer. L'approfondissement est préféré au survol de nombreuses pistes apparaissant alors comme un catalogue.

Il est important que le candidat privilégie une piste et décline ses objectifs et sa mise en œuvre.

Un des supports peut être utilisé comme support d'évaluation. On peut aussi envisager que le candidat précise l'utilisation qui peut être faite de chaque support.

Les pistes proposées doivent pouvoir s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, ce qui est en cohérence avec l'une des compétences attendues d'un enseignant (liens possibles avec d'autres disciplines ici : Français, Arts, Littérature, langues vivantes étrangères...). Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées, ainsi que l'inscription possible dans un EPI en collège et l'intégration dans le parcours culturel de l'élève. Il est également conseillé aux candidats d'évoquer des pistes pour l'évaluation dans leur présentation.

Entretien

Certains candidats, pensant ne pas connaître « la » réponse qui serait attendue du jury, disent qu'ils ne « savent pas ». Il n'y a pas pourtant pas « une » bonne réponse ». Le jury est ouvert à de nombreuses propositions pédagogiques et didactiques, tant qu'elles sont argumentées et construites, en référence aux programmes officiels.

Les questions posées par le jury appellent souvent plusieurs éléments de réponse. Elles peuvent donc être abordées par le candidat sous différents angles.

Si le candidat ne comprend pas ce qui est attendu de lui à travers la question posée, il peut demander à ce qu'elle soit reformulée, ou commencer sa réponse en disant comment il comprend la question.

Des recommandations en LS-vidéo sur la partie discursive sont publiées sous le lien : https://youtu.be/XXhFxfjq_iD0. Quant à la partie linguistique, des conseils en LS-vidéo sont rendus publics sous le lien <https://youtu.be/MCCP1izV7AM>.

ANNEXE :
SUJET DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Épreuve : Mise en situation professionnelle

Ce sujet comprend 2 documents :

Document A : Extrait du DVD du spectacle *Deaf-Pa, What ? - Typiquement Sourd. Quoi ?* (1990), de Joël Liennel.

(Le document vidéo est consultable à partir de ce lien : <https://youtu.be/Z2RWW18HkR8>)

Document B : Image issue du dossier de diffusion du spectacle « *Le Petit Prince* » (2018), International Visual Theatre, d'après *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry (Gallimard, 1945).



Bibliographie - Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Angélique, CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands Sourds en France (1450-1920)*, Archives et Culture, 2017

CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Epoque*, Archives et Culture, 2018

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

MILLET Agnès, 2019, *La grammaire descriptive de la Langue des signes française, dynamiques iconiques et linguistique générale*, éd. UGA, 2019

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A. Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A. Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, 2000, en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> et *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures : <http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A. Colin, 2002

IV- Textes officiels, programmes, ressources et rapports du jury

- Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège, JORF n°0191 du 17 août 2017 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035427581>
- Vidéos de présentation en LSF des programmes pour l'école primaire et le collège (cycles 1, 2, 3 et 4) : <https://eduscol.education.fr/pid39261/langue-des-signes-francaise.html>
- Programme de langue des signes, littérature et culture sourde de seconde, première et terminale des voies générale et technologique, enseignement optionnel, Bulletin officiel n° 44 du 19 novembre 2020 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/57/8/ensel684_annexe1_1348578.pdf
- Programme de langue des signes française, langue seconde (LSF L2) de seconde, première et terminale des voies générale et technologique, enseignement optionnel, Bulletin officiel n°44 du 19 novembre 2020 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/58/0/ensel684_annexe2_1348580.pdf
- Rapports du concours : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
- Site des concours du Capes de LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr

Et dès la SESSION 2022 :

- Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du CAPES : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>
- Programme du concours externe du CAPES de LSF sessions 2022 et 2023 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capes_externe/07/9/p2022_capes_ext_lsf_1404079.pdf

- Sujets « zéro » illustrant le format des épreuves 2022 :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>